Election au conseil d'UMR

Publié le 18 janvier 2011

Les élections au conseil d'UMR auront lieu le mardi 18 janvier de 9h00 à 17h00 selon les modalités suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir :
Collège A : 4
Collège B : 6
BIATOS-ITA : 3
Doctorant : 1 + 1 suppléant
Postdoctorant - CDD : 1 + 1 suppléant

Précisions :

Premier tour mardi 18 janvier 2011 de 9h à 17h, secrétariat de l'UMR à la doua et lieu à préciser pour le secteur médical (contact JP Flandrois)
Deuxième tour vendredi 21 janvier 2011 si nécessaire
Réunion des élus au nouveau conseil le mardi 25 janvier 2011 pour finaliser la constitution du conseil : membres nommés et invités permanents

Modalités : suffrage direct et au scrutin plurinominal à deux tours. Tout électeur est éligible.

Electeurs :
Les personnels permanents et contractualisés de l'UMR
Les personnels non permanents sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité et répertoriés dans la base labintel
La liste des électeurs par collège sera affichée près du secrétariat et disponible sur le site de l'UMR, le lundi 17 janvier 2011.

Dépôt des listes : Il faut que les listes soient déposées au secrétariat de l'UMR au plus tard le lundi 17 janvier 2011 à 10h afin d'assurer l'affichage en début d'après-midi et le tirage pour les élections du lendemain.